

# BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2016 NUMERO 15

## Au fil du Canal...ROUBIA



Un amandier en fleurs

Comité de Rédaction : le Conseil Municipal, Liliane Mourgues, Evelyne Soria

## SOMMAIRE

Au fil des Conseils  
Municipaux p3

Le budget communal  
p6

La future station  
d'épuration p8

Rétrospective p10

Informations légales  
p17

La page de l'école p21

La fabuleuse histoire  
du mètre p22

Les brèves p25

Les recettes p39

### La prévention des feux de forêts

◆ En forêt je ne fais pas  
de feu de camp et je ne  
fume pas

◆ Sur la route je ne jette  
pas mon mégot

◆ Dans le jardin en été je  
ne brûle pas de végétaux,  
je suis prudent avec les  
barbecues

◆ Avant l'été, je  
débroussaille les abords  
de ma maison



En ce début de période estivale et en prévision des épisodes de chaleur à venir, la Direction générale de la santé rappelle les conseils simples à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...) afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- **Buvez régulièrement** de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- **Rafrâchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- **Mangez en quantité suffisante** et ne buvez pas d'alcool ;
- **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes** et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- **Évitez les efforts physiques** ;
- **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- **Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches** et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- **Consultez régulièrement le site de Météo-France** pour vous informer.



En amont des fortes chaleurs, les personnes fragiles peuvent par ailleurs, en lien avec leur entourage :

- **Prévoir le matériel nécessaire** pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur....
- **Faire une liste des lieux climatisés** (ou frais) où se rafraîchir près de chez elles : grande surface, commerce, cinéma, musée...
- **Ne pas hésiter à demander conseil à leur médecin traitant**, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).
- **Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.**

**Pour tout besoin d'information vous pouvez vous adresser à la Mairie**



# Au fil des Conseils Municipaux

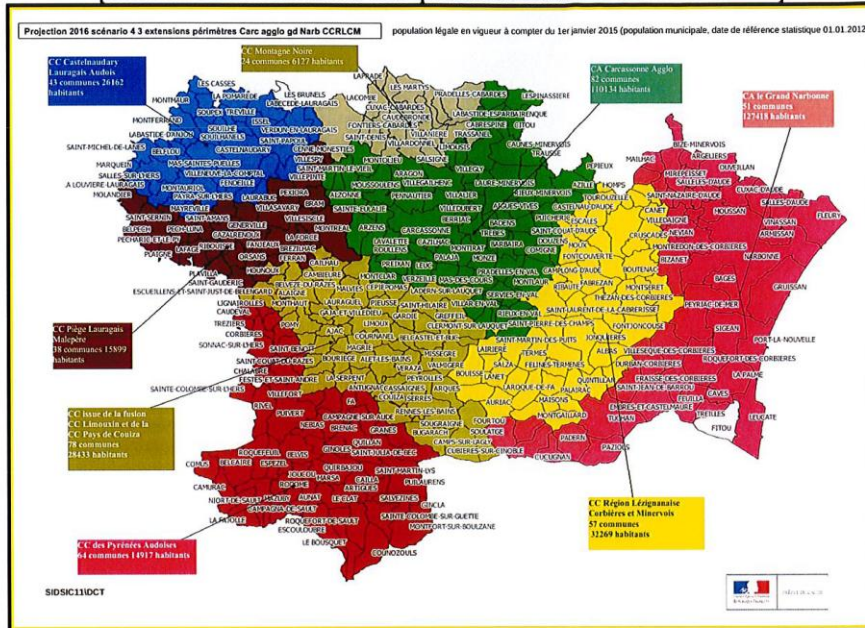
➤ 12 janvier 2016 : Approbation du schéma départemental de coopération intercommunale

Département de l'Aude

Schéma départemental de coopération intercommunale

## 2.1.6 Nouvelle cartographie

### [carte de l'intercommunalité telle qu'issue de la mise en œuvre du schéma]



Actuellement (11 EPCI)			Projet de SDCI (8 EPCI)		
Nom	Nombre de communes	Population municipale 2015	Noms	Nombre de communes	Population municipale 2015
CC Castelnaudary Lauragais Audois	43 communes	26 162 habitants	CC Castelnaudary Lauragais Audois	43 communes	26 162 habitants
CC Piège Lauragais Malepère	38 communes	15 899 habitants	CC Piège Lauragais Malepère	38 communes	15 899 habitants
CC Montagne Noire	24 communes	6 127 habitants	CC Montagne Noire	24 communes	6 127 habitants
CC des Pyrénées Audoises	64 communes	14 917 habitants	CC des Pyrénées Audoises	64 communes	14 917 habitants

Schéma départemental de coopération intercommunale

25.09.2015

Page 20/31

Département de l'Aude

Schéma départemental de coopération intercommunale

CC du Limouxin	54 communes	24 155 habitants	CC du Limouxin – Pays de Couiza	78 communes	28 433 habitants
CC du Pays de Couiza	24 communes	4 278 habitants			
CC Carcassonne Agglo	73 communes	104 534 habitants	CC Carcassonne Agglo	82 communes	110 134 habitants
CC Piémont d'Alaric	11 communes	6 125 habitants	CC Région Lézignanaise Corbières et Minervois	57 communes	32 269 habitants
CC Région Lézignanaise Corbières et Minervois	52 communes	31 503 habitants			
CC Corbières	15 communes	3 916 habitants	CA le Grand Narbonne	51 communes	127 418 habitants
CA le Grand Narbonne	39 communes	123 743 habitants			

## 2.2 Poursuite de la rationalisation de la gestion de l'eau

Parallèlement à la refonte de l'intercommunalité, le syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMMAR) a défini son projet de réforme de son périmètre qui a en outre fait l'objet d'une présentation en CDCI le 1er juillet 2015. Celui-ci consiste à proposer aux EPCI à fiscalité propre de transférer la compétence GEMAPI aux cinq futurs EPAGE – Etablissements Publics d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (5 EPAGE qui regrouperont les périmètres des structures de bassin de base qui passeraient de 17 à 5) et d'anticiper dès 2017 la mise en œuvre de la réforme GEMAPI.

- **30 mars 2016 : délibération sur le choix de l'entreprise qui réalisera la nouvelle station d'épuration, délibération relative à la vente de terrains communaux ; vote des comptes administratifs et du budget primitif (voir page suivante)**

### Les taux d'imposition des taxes directes locales sur Roubia n'ont pas augmenté depuis 8 ans :

TAXE D'HABITATION	21.82
TAXE FONCIERE (BATI)	27.77
TAXE FONCIERE (NON BATI)	85.55



### La poursuite des baisses des dotations de l'Etat

« Sur les années 2014-2017, les concours financiers de l'État sont en effet appelés à diminuer de 12,5 milliards d'euros, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros, dont 15,7 milliards d'euros (56%) pour le seul bloc communal. Le double mouvement de baisse des dotations et de transfert unilatéral de dépenses par l'État conduit au bord du déséquilibre budgétaire un nombre de plus en plus important de collectivités. Après 10 milliards de baisse des investissements depuis 2013, le bloc communal est contraint de réduire les services à la population ou d'augmenter les tarifs, et de limiter à nouveau les investissements locaux. En outre, depuis la suppression de la taxe professionnelle, les baisses successives de la DGF, dont les effets se cumulent dans le temps, soulèvent de très fortes interrogations quant à la capacité pour les budgets locaux d'absorber le choc. »

L'association des Maires de France

**A Roubia, l'ensemble des associations ont reçu un courrier les informant que la commune ne prendrait plus en charge les vins d'honneur et que les subventions seraient revues à la baisse en 2017.**

### Les projets au niveau des investissements pour l'année 2016 :

**Sur le budget principal :** réflexion sur la mise en accessibilité des trottoirs communaux

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder, circuler et utiliser les équipements et les services des établissements recevant du public et bénéficier, avec la plus grande autonomie possible, des prestations que ces établissements mettent à la disposition du public. La chaîne de déplacement doit être accessible dans sa totalité à toute catégorie de handicap. Elle comprend : le logement, la partie commune de l'immeuble d'habitation, les trottoirs, les espaces publics, la voirie, les transports, les établissements recevant du public (ERP), les installations ouvertes au public (IOP) et les lieux de travail.

**Sur le budget de l'eau :** construction d'une nouvelle station d'épuration écologique (voir p 8)

# Le budget communal

## LE COMPTE ADMINISTRATIF : L'EXECUTION DU BUDGET 2015

### BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES
<b>Réalisations de l'exercice</b>	Section de fonctionnement	508 982.87	456 233.20
	Section d'investissement	176 597.44	43 038.66
<b>Reports de l'exercice 2014</b>	Report en section de fonctionnement		(si excédent) 181 206.68
	Report en section d'investissement	(si déficit) 31 555.28	
	<b>TOTAL (réalisations+reports)</b>	<b>717 135.59</b>	<b>680 468.54</b>
<b>Restes à réaliser à reporter en 2016</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015</b>		
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	508 982.87	637 439.88
	Section d'investissement	208 152.72	43 028.66
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>717 135.59</b>	<b>680 468.54</b>

### BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>Réalisations de l'exercice</b>	Section d'exploitation	56 104.93	109 694.19	53 589.26
	Section d'investissement	86 963.32	20 303.22	-66 660.10
<b>Reports de l'exercice 2013</b>	Report en section d'exploitation		(si excédent) 132 141.39	
	Report en section d'investissement	(si déficit) 5 819.80		
	<b>TOTAL (réalisations+reports)</b>	<b>148 888.05</b>	<b>262 138.80</b>	<b>113 250.75</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section d'exploitation	56 104.93	241 835.58	185 730.65
	Section d'investissement	92 783.12	20 303.22	-72 479.90
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>148 888.05</b>	<b>262 138.80</b>	<b>113 250.75</b>

## **BUDGET PRIMITIF 2016**

### **BUDGET PRINCIPAL**

#### **FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	538 530.81	538 530.81
RESULTATS DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>538 530.81</b>	<b>530 530.81</b>

#### **INVESTISSEMENT**

CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	123 271.62	288 395.68
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 165 124.06	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	288 395.68	288 395.68
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>826 926.49</b>	<b>826 926.49</b>

### **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

#### **EXPLOITATION**

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	235 250.75	122 000.00
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		(si excédent) 113 250.75
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	235 250.75	235 250.75

#### **INVESTISSEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	863 574.32	936 054.22
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 72 479.90	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	936 054.22	936 054.22
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 171 304.97</b>	<b>1 171 304.97</b>



# La future station d'épuration de Roubia

## La technique de filtration par les roseaux :

La capacité de filtration de l'actuelle station d'épuration étant très insuffisante et les travaux de réfection se révélant trop coûteux, le Conseil Municipal a décidé d'en construire une nouvelle, selon la technique de filtration par roseaux. La société REGUL FLUID de Montredon a été retenue pour réaliser les travaux qui débiteront fin 2116/début 2017

L'épuration des eaux est un ensemble de techniques qui consistent à purifier l'eau soit pour réutiliser ou recycler les eaux usées dans le milieu naturel, soit pour transformer les eaux naturelles en eau potable.

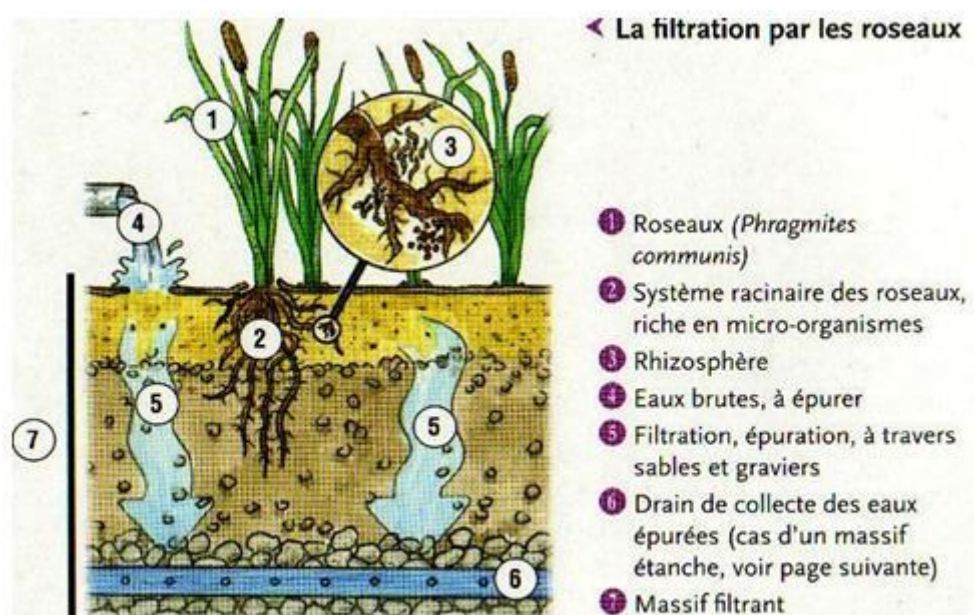
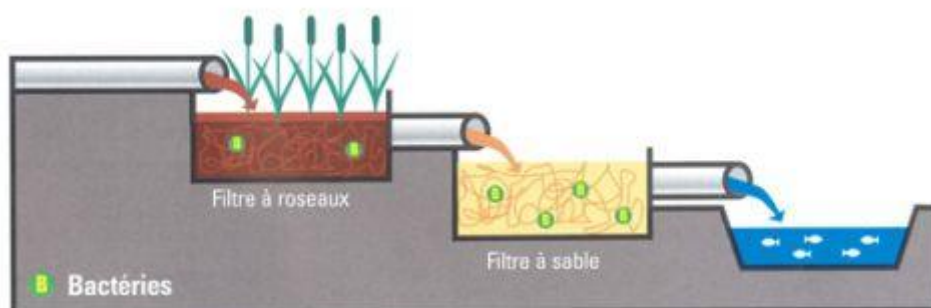


Figure 1 : La filtration par les roseaux

Source: CABRIT-LECLERC Sandrine,



Les eaux usées passent à travers des bassins remplis de graviers plus ou moins gros dans lesquels on plante des roseaux. Ces plantes développent un système de racines qui drainent, oxygènent et favorisent les bactéries épuratrices aérobies.





# Rétrospective du 1<sup>er</sup> semestre 2016

## Les vœux 2016 à la population



Etaients présents à cette manifestation : Le Maire et son Conseil Municipal, le personnel communal, les élus voisins des communes d'Argens et Paraza, la brigade de gendarmerie, Dominique Godefroid conseillère départementale et la population roubianaise



Une partie de l'Assemblée

## Le partage de la galette des rois à la bibliothèque



Vous pouvez venir découvrir les livres variés qui vous sont proposés à la bibliothèque, elle restera ouverte durant l'été (voir les horaires d'été affichés sur la porte)

**Au fil du Canal...Roubia**



## Neige à Roubia le 19/01





## La replantation d'arbres au bord du canal



Plantation  
de chênes  
chevelus



En septembre 2015, le préfet de l'Aude s'est vu chargé d'une mission de concertation visant à sortir de l'impasse née de la première tentative de classement des abords du canal, refusée par les élus et le monde agricole.

Dans son rapport remis fin janvier au préfet de Région, le préfet de l'Aude préconise l'inscription du Canal du Midi aux Monuments historiques, prélude à une mise en œuvre d'une protection plus large, associée à un programme de valorisation, pour éviter une éventuelle sortie de la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'Unesco. Ce classement instaurerait une zone tampon de 500 m de part et d'autre du canal, où toute construction doit recevoir l'aval de l'architecte des bâtiments de France.

Parallèlement à cette démarche, 2 études sont en cours : une concernant les potentialités de relance du fret, prioritairement sur le canal latéral à la Garonne et sur la Garonne fluviale ; l'autre sur l'élaboration d'une stratégie nationale de développement portuaire et des services aux usagers, à l'échelle du canal des Deux Mers.

Un comité du Bien Unesco Canal du Midi a également été constitué pour réunir l'ensemble des acteurs mobilisés autour du canal, levier pour le développement économique, touristique et culturel de la nouvelle grande région. Pour servir ce projet, l'Etat lancera une concertation sur une charte architecturale, urbaine et paysagère. Elle aura pour objet de définir les orientations en matière de gestion et de valorisation des espaces agricoles, forestiers ou viticoles, des patrimoines naturels et bâtis du territoire des abords du canal. Un plan de développement durable du canal a été annoncé pour un coût de 230 millions sur 5 ans, financé à 50% par l'Etat. Une participation de 40 millions sera proposée aux élus. Ce plan a vocation de prendre en compte : la valorisation économique, touristique et paysagère, la restauration environnementale, la préservation du patrimoine historique et son animation.

## Marc Raynaud récompensé de la médaille de la ville de Roubia



Lors du repas de fin de saison de l'ACCA gros gibier, une cérémonie sympathique a permis de remercier Marc Raynaud de son engagement dans la vie associative et communale par la remise de la médaille de la ville

Merci encore à Marc pour sa disponibilité

## La commémoration du 19 mars 1962



*« Le 19 mars 1962 fut un soulagement pour les familles du million et demi d'appelés du contingent ; n'oublions jamais les 25000 qui ne sont pas revenus. »*  
Message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants

Après le traditionnel hommage à Georges Delfau tombé au combat lors de la guerre d'Algérie, un hommage chargé d'émotion a été rendu à notre porte-drapeau récemment disparu, Pierre Fernandez





## La commémoration du 8 mai



*« La Seconde Guerre mondiale fut marquée par un déchaînement de violence jusqu'alors inconnu dans l'histoire. Durant ces années de guerre, la distinction entre le front et l'arrière a été abolie. Il faut se souvenir, 'aujourd'hui, de toutes ces femmes, de tous ces enfants, de tous ces hommes qui ont souffert et qui portèrent cette souffrance jusqu'à leur mort : les réfugiés, les victimes des bombardements, les prisonniers de guerre, les internés, les déportés..*

*Ces mémoires de courage et de souffrance doivent continuer à vivre, au-delà des commémorations. A vivre dans les lieux qui les incarnent, tels que les plages du Débarquement, le Mont-Valérien, le camp de Natzweiler-Struthof, la prison de Montluc, le mémorial de la déportation et celui de la Shoah... »* Message du secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants



Le vin d'honneur

## L'installation de panneaux de basket pour les jeunes et le remplacement de la table de l'aire de jeux des enfants



Traitement de déchets du BTP  
Vente de matériaux recyclés  
Location de bennes

Tél : 06 40 06 10 77

Mail : corbières.recyclage@gmail.com  
BP 15  
11203 Lézignan - Corbières Cedex



### Pour vos gravats et déchets de chantier

Toute personne, entreprise ou particulier, peut venir déposer ses gravats, à la pesée, pour un montant de 6 € la tonne. Il faut que les gravats soit triés et qu'ils ne soient pas mélangés à du tout venant.



## Evolution de la réglementation des débits de boissons



### Note de la préfecture du 8 mars 2016

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le régime des débits de boissons est simplifié. Les boissons alcooliques sont désormais classées en 4 groupes et a pour effet de modifier le régime des licences. Les licences des débits de boissons à consommer sur place sont réparties en 2 catégories (3 et 4, les licences 2 sont supprimées).

TYPES DE BOISSONS	A consommer sur place	A emporter	Restaurant
Groupe 2 et 3 fusionnés : boissons fermentées non distillées et vins doux naturels ; vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels, crème de cassis, jus de fruits ou légumes fermentés comportant à 1,2 ou 3 degrés d'alcool, vin de liqueurs, apéritifs à base de vin, liqueurs de fruits ne tirant pas + de 18° d'alcool pur	Licence 3 « licence restreinte »	Petite licence à emporter	Petite licence restaurant
Groupe 4 et 5 : rhum et alcools distillés	Licence 4 « grande licence » ou « licence de plein exercice »	Licence à emporter	Licence restaurant

Des questions sont souvent posées en mairie sur les buvettes temporaires, donc un rappel de la réglementation est présenté ci-dessous.

### Règlementation concernant les associations et les autorisations temporaires de buvettes :

#### Les associations sportives :

Dans une enceinte sportive (stade, gymnase, etc.), une association ne peut pas vendre, ni distribuer de boissons alcoolisées.

Des dérogations temporaires peuvent toutefois être accordées pour proposer des boissons alcoolisées dites du groupe 3, et pour 48 heures maximum.

Le non-respect de l'interdiction d'introduire par la force ou par la fraude dans une enceinte sportive de boissons alcoolisées fait encourir à l'association une amende de 7 500 € et d'1 an de prison.

Les associations concernées par des dérogations sont :

- Association sportive agréée, dans la limite de 10 autorisations par an,
- Association organisatrice de manifestations à caractère touristique, dans la limite de 4 autorisations par an,
- Association organisatrice de manifestations à caractère agricole, dans la limite de 2 autorisations par an.

La date et la nature de la manifestation ainsi que les conditions de fonctionnement du débit de boissons (horaires d'ouverture, catégories de boissons concernées) doivent être précisées.

#### Les autres associations :

Pour ouvrir une buvette temporaire, une association doit demander au maire de la commune concernée au moins 15 jours avant la date prévue l'autorisation.

Une association peut ouvrir une buvette à l'occasion d'un événement associatif ou d'une manifestation publique, si elle remplit les conditions cumulatives suivantes :

- les boissons disponibles ne comportent pas ou peu d'alcool (elles appartiennent aux groupes 1 à 3 de la classification officielle des boissons),
- elle a adressé au maire de la commune concernée une demande d'autorisation d'ouverture de buvette temporaire au moins 15 jours avant,
- le maire a accordé l'autorisation.

Une association ne peut organiser ce type de buvette que **5 fois par an maximum**.

Si elle a établi le calendrier annuel de ses manifestations, l'association peut présenter au maire une demande d'autorisation groupée pour l'ensemble de ses buvettes temporaires. Dans ce cas, elle le faire au moins 3 mois avant la première buvette.

#### **Dans tous les cas, obligation de respecter l'interdiction de fournir de l'alcool aux mineurs :**



Un enfant ou un jeune peut fréquenter à partir de 13 ans les bars et les buvettes sans alcool sans être accompagné d'un majeur ayant autorité sur lui. Il peut aller seul au bar et buvettes avec alcool à partir de 16 ans. La fourniture de boissons alcooliques aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans, même accompagnés est interdite.



**La charte Label fête : l'arrêté préfectoral réglementant les débits de boissons impose la Charte Label Fête au Maire qui délivre une dérogation permettant la vente d'alcool au-delà de 2h du matin sur une manifestation festive. Le Maire qui signe cette dérogation est responsable de l'application de la Charte et du respect de celle-ci (mise en place d'un stand de prévention, encadrement de la vente de boissons alcoolisées, mise en place d'un lieu de dégrisement...).**

**Des atteintes aux biens communaux sont constatées régulièrement sur la commune et un dépôt de plainte est alors déposé**

## **Rappel de la réglementation en matière de vandalisme**

Le vandalisme est une atteinte « gratuite » aux biens privés ou publics, dont la gravité de la sanction dépend des circonstances de l'infraction, de la nature du bien et des dégâts causés.

Le vandalisme est un délit qui consiste à détruire, dégrader, détériorer volontairement le bien d'autrui, pour son seul plaisir ou dans un but de nuisance.

Sont considérés comme des actes de vandalisme :

- les tags, les graffitis et autres inscriptions non autorisées sur une façade ou un véhicule, **ou sur un arbre**
- toute autre détérioration d'un véhicule,
- destruction d'abribus, **ou de cages de foot**
- détérioration de bâtiments publics,
- ou bris de fenêtres ou de vitrines de magasin sans vol.

La destruction ou la dégradation involontaire d'un bien par accident ou négligence est punissable d'une peine de prison et d'une amende que si elle est due à une explosion ou à un incendie.

En revanche, dans tous les cas, la victime d'une destruction ou la destruction involontaire d'un bien peut demander la réparation de son préjudice devant un tribunal civil.

**Les peines peuvent aller de 1500€ d'amende à 30000€ et d'une peine de travail d'intérêt général à 2 ans d'emprisonnement. La tentative de vandalisme est punie des mêmes peines.**

### **Dompage causé par son enfant mineur**

Le ou les parents sont responsables des dommages causés par leur enfant mineur. Ce sont eux devront payer les dommages et intérêts à la victime. Mais l'enfant reste responsable pénalement et peut faire personnellement l'objet de sanctions pénales.

## Le problème des chats errants est également régulièrement posé en mairie

Depuis 1er janvier 2015, les chats «errants» doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés.

### Les chats «errants» :

☒ Provoquent des nuisances sonores (bagarres, miaulements) et olfactives marquages urinaires malodorants, bagarres nocturnes, bruits et miaulements intempestifs, destructions de poubelles.

☒ Représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. Ces animaux souffrant parfois de malnutrition et de maladie. Compte tenu de leurs conditions d'animaux errants, ils ne bénéficient la plupart du temps d'aucun suivi sanitaire.

La stérilisation permet aux chats de vivre plus longtemps et en bonne santé en endiguant les transmissions de maladies.

☒ Prolifèrent de façon exponentielle (un couple de chats peut donner théoriquement en 5 ans, 15 552 descendants).

### Mais :

☒ Ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats, souris.

### Une fois stérilisés :

☒ Ils ne se bagarrent plus et ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes, plus de miaulements en pleine nuit, plus de poubelles visitées.

☒ Ils ne contaminent plus des maladies infectieuses comme le FIV, transmis par rapport sexuel et bagarres.

☒ La population des chats «errants» est stabilisée, car même stérilisés, ils continuent à protéger leur territoire et empêchant d'autres arrivants de s'installer.

☒ En petit nombre, ils sont bien acceptés des habitants. Craintifs ils fuient devant le bruit et devant un inconnu; ils n'agressent jamais l'homme sauf quand celui-ci veut le saisir brutalement; aucune des maladies propres au chat (FIV, leucose, coryza, typhus...) n'est transmissible à l'Homme; le chat est l'un des rares animaux à enterrer ses déjections, sauf le mâle en rut.

## Les chats errants ne doivent pas être nourris





## La page de l'école

Comme chaque année les enfants quittant le regroupement scolaire pour rentrer en 6<sup>e</sup> au collège Anglade ont reçu un dictionnaire



Vous pouvez retirer des dossiers d'inscription aux activités périscolaires pour les activités du vendredi après-midi en Mairie et retourner le dossier complété d'ici le 30/8 à la Mairie

Les inscriptions au service de garderie et de restauration scolaire : une permanence sera assurée dans les locaux du restaurant scolaire : le 26/8 de 10h à 12h.

Pour l'inscription pour le transport scolaire, s'inscrire en ligne jusqu'au 15 juillet 2016 :

[www.aude.fr/207-transports-scolaires.htm](http://www.aude.fr/207-transports-scolaires.htm)

ou s'adresser au Service des transports 04/68/11/67/76 ou 67/69



Le marché de printemps du périscolaire

**Au fil du Canal...Roubia**

## LA FABULEUSE HISTOIRE DU METRE

Sous l'ancien régime il y avait en France une multitude d'unités et de systèmes de mesures, chaque région, chaque province avait le sien. Charlemagne avait tenté en vain d'en réduire le nombre et en 1795 il y avait encore plus de 700 unités de mesure différentes.

Pour beaucoup d'entre elles ces unités étaient tirées de la morphologie humaine : le doigt , le pied , la palme , la coudée .....de plus les unités de longueur , de surface , de volume , de capacité , de masse (appelé improprement le poids ) , n'avaient aucun lien entre elles ainsi que leurs multiples et sous-multiples .

La conversion d'un système à l'autre n'était pas facile et était un obstacle aux échanges commerciaux, sans compter que chaque pays avait aussi le sien.

La révolution et le 1<sup>er</sup> Empire supprimeront ces mesures anciennes pour les remplacer par un système unique.

En 1790 l'Assemblée Constituante confie une mission aux plus éminents savants de l'époque, BORDA, LAPLACE, LAVOISIER, MONGE qui proposent de définir l'unité de longueur ayant une référence terrestre et comme étant la ***1/ 10 000 000<sup>eme</sup> partie du 1/4 du méridien.***

**C'est l'acte de naissance du mètre** (en grec mètron signifie mesure)

Pour mémoire les méridiens sont des lignes imaginaires qui font le tour de la terre en passant par les pôles et qui la découpent en « dernes » comme une orange.

Mais il faut mesurer la longueur du méridien !

Ce sont deux mathématiciens astronomes DELAMBRE et MECHAIN qui vont s'atteler à la tâche de la mesure de la partie du méridien de Paris (appelée la méridienne) comprise entre Dunkerque et Barcelone par triangulation. Tâche immense !



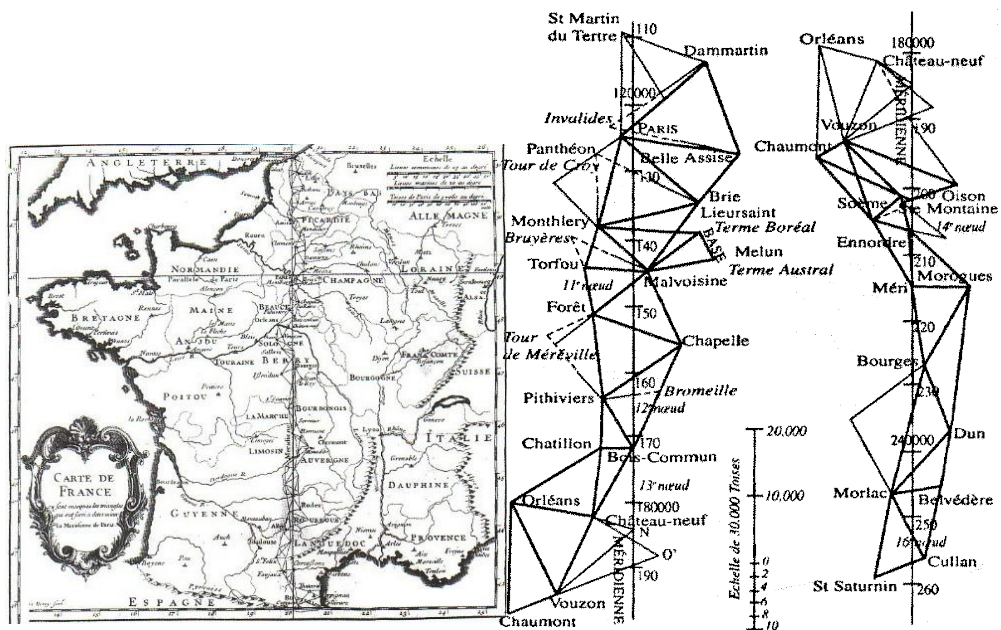
Delambre



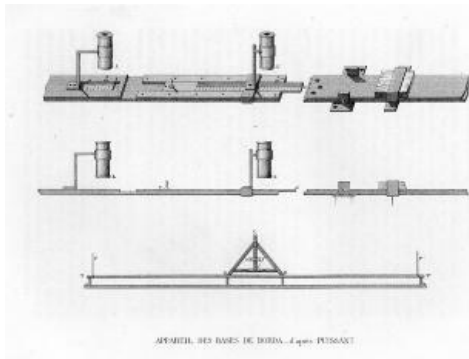
Méchain

La méthode par triangulation consiste à mesurer la longueur d'une base puis à partir de cette base à construire un enchevêtrement de triangles ayant des côtes communs et dont les

sommets ont été définis à partir de points réels et visibles comme des clochers , des tours ou des sommets de collines, d'en mesurer les angles et de calculer ensuite par trigonométrie la longueur des côtés de ces triangles.



En 1792 l'équipe DELAMBRE part de Dunkerque vers Rodez, l'équipe MECHAIN de Rodez vers Barcelone. Pour leurs mesures ils utilisèrent les règles et le cercle répétiteur de BORDA pour la mesure des angles.



Les travaux durèrent 7 ans et après bien de péripéties parfois tragiques

(Mechain fut emprisonné en Espagne et son matériel confisqué) ils rendirent les résultats de leurs travaux en 1798.

En 1799 un comité comportant des scientifiques les plus renommés de l'époque comme LAPLACE et LAGRANGE se réunit pour examiner les données.

La longueur du mètre résultant des travaux de DELAMBRE et MECHAIN sera validée et adoptée.



Des « exemplaires » du mètre furent alors exposés Rue Vaugirard et Place Vendôme pour habituer la population à cette nouvelle unité



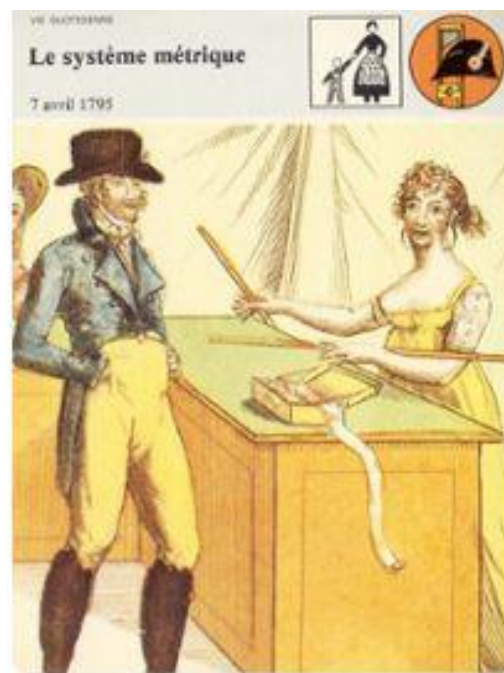
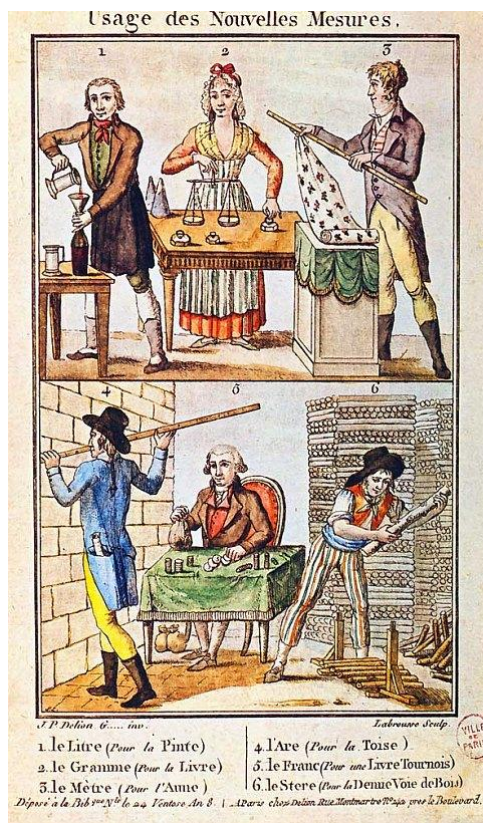
Mètre rue Vaugirard



Mètre Place Vendôme

## Guy PENNAVAYRE

(à suivre le système métrique)





## Les brèves du premier semestre de Fabienne Teixeira

L'année associative commence avec l'assemblée générale des jardins familiaux qui soufflent leur première bougie. Un premier bilan positif. Une date est arrêtée pour la grillade villageoise: le 28 août.

Celle des Cigalous, elle, a eu lieu le 20 janvier. Ils ont profité de cette occasion pour fêter les rois.

En suivant, Noël au village a tenu la sienne le 05 février. Le vide grenier est fixé au 31 juillet, l'animation du 24 décembre est maintenue et la participation à la fête de la musique s'est précisée. Les bébés nés en 2016 auront toujours droit à un petit cadeau de bienvenue. Cette réunion s'est terminée autour d'une grillade.

La Fourchette Folle a proposé une soirée karaoké le 30 janvier avec, au menu de la soirée, paëlla!!

Les Cigalous, gourmands, ont animé une après midi crêpes.

Le 27 janvier, le premier atelier cuisine des Cigalous de l'année était organisé. Au menu, un tetrizzini de dinde (plat américain permettant d'utiliser des restes de viandes blanches) ainsi qu'une salade de fruits/légumes au fromage blanc.

Le 13 février, la Fourchette folle a proposé une soirée « Saint Valentin » avec le duo Machino & Reno

Ce même jour, les Cigalous sont allés à Béziers pour assister au Ballet National de New Delhi



La Guiguindre, animation musicale de musiques traditionnelles du monde, de jazz et d'improvisation a aussi fait bouger le Tourmente ce 13 février.

Le 20 février une nouvelle soirée karaoké a été proposée par la Fourchette Folle animée par Esther. Le repas du soir: une macaronade.

La saison de chasse des grosses bêtes à pris fin autour d'un cassoulet le 28 février. Le bilan de cette année s'élève à 25 bêtes! Bravo.

Monsieur Alain Escamez a reçu de la part de la fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de la vie associative, le challenge du bénévole audois pour l'année 2015.



Le premier vide dressing organisé par le volley a eu lieu le 6 mars.

La Fourchette folle a aussi proposée:

-Le samedi 19 mars, Jako & SA Tchakpoom Machine Tout au long de son show, Jako (Jacques Mestres), chant + guitare + harmonica + grosse caisse + caisse claire + charleston tambourin se ballade entre rock'n roll, folk irlandais, old country, blues, cajun (folk français de Louisiane), sans oublier quelques bons airs de chez nous.

Il voyage de Cochran à Kurt Cobain, de Johnny Cash aux Clash, de Bashung à Bécaud, de Memphis à Perpignan...

Actuellement sa prestation s'agrément de quelques morceaux "maison" qui s'imbrique parfaitement dans ce répertoire.

-Le Samedi 26 dès 20h00 : FAITES LA PLAYLIST AVEC JEFF !

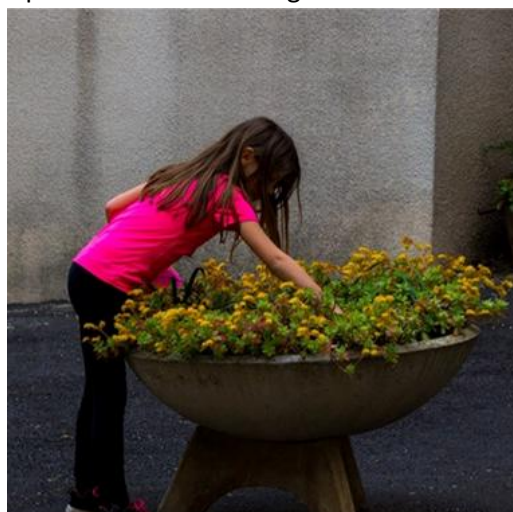
Concert Live Interactif. Soyez acteurs de votre soirée !

Choisissez parmi une liste de + de 250 chansons proposées celles que vous voulez entendre jouer et chanter par Jeff.

L'installation de nouvelles cuves à huile usagées ont été installées à la déchetterie.

La MJC a proposé un stage de scrapbooking les 25 et 26 mars pour les adultes et les enfants. Cette animation a remporté un franc succès et l'expérience sera renouvelée.

Les Cigalous ont organisé, pour le week-end end de Pâques, une omelette pascale le lundi 28 mars. La MJC, elle a organisé, cet après-midi là, sa première chasse aux œufs dans les rues du village. Les enfants en ont ramassé beaucoup. Les cloches ont été généreuses...











Après un hivernage, les jardins familiaux reprennent de l'activité avec une matinée nettoyage et finition. Un portail est posé, le coin pique-nique aménagé. De nouveaux arbres fruitiers et d'ornements sont plantés. Si des personnes sont intéressées, il reste quelques parcelles de libres.

Le 9 avril, le groupe Séraphine a donné un concert sur le Tourmente.

A la Fourchette Folle on a accueilli MR WHITE pour une soirée Rock'n'roll. Cette soirée sera suivie, le 23 avril par une nouvelle. La soirée sera animée par « Olive »

Le 28 avril, Lou Mercat a proposé une soirée karaoké. De nombreux chanteurs amateurs sont



**Au fil du Canal...Roubia**



allés s'y essayer pour le plus grand bonheur de nos oreilles.

Ils ont remis ça le 7 mai...puis le 4 juin. Il y aura encore 2 dates : le 1er juillet et le 19 août. Avis aux chanteurs...



Les gourmandes des Cigalous ont remis le couvert avec, cette fois ci un freginat. Les messieurs ont été conviés pour partager ce repas. Ils ont aussi organisé un loto le 28 avril. Les petits écoliers de la maternelle ont fêté carnaval dans les rues du village. Ils ont ensuite partagé un goûter pour se remettre de cette jolie fête.

Le club de pétanque a organisé des concours.





La Fourchette folle a un programme chargé pour le mois de mai avec 3 nouveaux concerts:

-Samedi 14 : TANIA & BERNARD MARGARIT

Tania, la fille (piano/voix) et Bernard, le père (guitare/voix), dont les talents ne sont plus à présenter, interpréteront une palette musicale éclectique qui nous entraînera dans des swing, jazz, boléro, rythmes cubains, latino... ou encore des standards internationaux revisités, dans lesquels on retrouve cette osmose familiale particulière au fil de leurs improvisations...

- Samedi 21 : MB MUSIC

Michel Bernabé vous embarque, au départ de la France, pour découvrir La Louisiane, en passant par la Bretagne, du Folk Américain, des chants d'Espagne...

Tous ceci en étant bien installé à La Fourchette Folle !

– Samedi 28 : HERVÉ TIREFORT

Hervé Tirefort est un chansonnier-pianiste-imitateur.

Il propose un tour de chants des possibles, cuisiné au piano caustique, à feu vif...

Élevé en fût de scène, cet artiste du cru a de la bouteille (Caveau de la République... ).

Il vous entraîne dans un monde où les mots roses se grisent, les chansons textuelles chevauchent les géo-poétiquement incorrectes... C'est intelligemment grivois, les sujets se télescopent, l'air du temps se charge en hélium... Satire fort et sur tout ce qui bouge...

Le public s'amuse, l'artiste aussi !!!

Venez découvrir l'univers de son église : La Chanthology !

Avec un peu de chance, vous chanterez avec Tom Cruise...

Chansons drôles, satires, parodies, sketches, imitations sur l'air du temps...

Un show-man à ne pas rater !



# Samedi 14 Mai



21 H 30

***Bernard Margarit  
&  
Tania Margarit***

# Samedi 21 Mai



*Folk*

*Cajun*

*Musique  
du Monde*

...



21 H 30

# Samedi 28 Mai

*Hervé Tirefort*



*Chansonnier  
Pianiste  
Imitateur*

...

*Un show-man  
que rien  
n'arrête...*

21 H 30



Un bateau de plaisance a pris l'eau alors qu'il était amarré au niveau de la station d'épuration. Quelles vacances pour ses occupants!!

La chorale Triolet a ouvert le festival de la semaine des chœurs à Narbonne dans la salle des consuls.

Un concours de pêche « inter région » a eu lieu au bord du canal. Le but : faire la plus belle prise.

Chargement du Tourmente avec des ballots de carton de l'association MP2. Ils ont été ensuite acheminés vers Avignon par le canal pour y être revalorisés.

Le périscolaire a organisé, le 12 mai, son premier marché de printemps. Les plants, cultivés par les enfants avec l'aide des associations et des bénévoles, ont été vendus au profit de celui-ci. Ce marché a été une vraie réussite.

Nouvelle animation cuisine, nouveau voyage... Cette fois-ci les Cigalous sont partis au Pérou! En entrée, une salade pomme de terre, mayonnaise et œufs. En plat, du poulet avec poivrons, épices et riz. Et au dessert, crème renversée... Pour digérer tous ces bons repas, ils sont donc partis visiter la Ville Rose. Le centre-ville de Toulouse s'est visité en petit train puis l'après-midi visite du musée de la violette. Voyage parfumé!





Le 24 juin une soirée animée par le duo Epsilon a été organisée à Lou Mercat. Le début des festivités était annoncé à 19h30.

Le samedi 28 mai à Coursan, les jeunes roubianaises ont participé à une formation pour devenir « arbitre jeune ». La formation a été dispensée par Eric Vargas, arbitre national Maxime Morin, après un stage de volley à Montpellier durant les vacances de Noël, a été sélectionné pour l'équipe du Languedoc Roussillon. Un dernier stage aux vacances de printemps et Maxime est retenu pour un nouveau stage de détection au niveau national à Vichy. Il fait partie des meilleurs joueurs de France dans sa catégorie. Félicitations!



Le 10 juin, ouverture de la coupe d'Europe UEFA avec le match France-Roumanie retransmis à Lou Mercat .

La « Roubia Night » a eu lieu le 11 juin. Cette soirée clôture l'année sportive du club de volley. On a commencé par la remise des récompenses puis par un apéritif suivi d'un rougail-saucisses. La soirée s'est finie tard dans la nuit.









La MJC a organisé le 15 juin une initiation à la marche nordique avec une monitrice diplômée.

La fête de la musique a été organisée par les associations du village le 18 juin. Une scène ouverte disponible pour tous les musiciens amateurs dès 17h. Ensuite un moment restauration a été prévu avec salade, grillage et dessert. Pour finir la soirée, le Duo Epsilon à mis le feu jusqu'au bout de la nuit.



**Au fil du Canal...Roubia**



Les chasseurs ont tenu leur assemblée générale 24 juin.

Le pétanque club reprend ses bonnes habitudes. Concours tous les jeudis soirs en triplète à la mêlée depuis le 9 juin. Inscriptions à partir de 20h30 et tirage à 21h.

Pour finir la saison, l'atelier cuisine s'est terminé avec la confection de « bouchadettas » (différentes tartines avec avocats, jambon, tomate.) Au dessert, brochettes de fruits.

Les bénévoles chargées de la collecte pour la lutte contre le cancer ont récolté 780€ qui ont été reversés à l'IM de Montpellier.

L'association de pêche organise le 2 juillet sa journée d'initiation pêche pour les petits roubiannais de moins de 14 ans. Le matériel de pêche ainsi que la carte pour l'année sont offerts aux petits pêcheurs. Une grillade suit cette animation. Belle initiative.

## RESULTATS VOLLEY

Pré nationale Garçons	Pré nationale Filles	Régionale filles	Benjamines	Benjamines Suite
Mende-Roubia 0-3	Roubia-Perpignan 3-2	Castelnaudary-Roubia 3-0	Roubia-Mauguio 2-0	Vallespir-Roubia 0-2
Montpellier-Roubia 3-0	Montpellier-Roubia 3-0	Roubia-Agde 2-3	Vallespir-Roubia 0-2	Roubia-Gignac 2-1
Roubia-Sète 1-3	Roubia-Bédarieux 0-3	Roubia-Gignac 0-3	Roubia-Gignac 0-2	Béziers-Roubia 2-0
Carcassonne-Roubia 3-1	Saint Estève-Roubia 3-1	Gruissan-Roubia 3-0	Béziers-Roubia 2-0	Mauguio-Roubia 0-2
Béziers-Roubia 3-2	Roubia-Lattes 2-3	Roubia-Béziers 1-3	Mauguio-Roubia 0-2	Roubia-Vallespir 2-1
Roubia-Montpellier 0-3	Roubia-Montpelleir 0-3		Roubia-Vallespir 2-0	Gignac-Roubia 0-2
Saint Gély-Roubia 0-3	Castelnaudary-Roubia 3-2		Gignac-Roubia 1-2	Roubia-Béziers 0-2
Roubia-Saint Cristol 0-3	Roubia-Le Crès 3-1		Roubia-Béziers 1-2	
	Béziers-Roubia 3-2		Roubia-Mauguio 2-1	





## CLASSEMENTS

Classement	Pré nationale Garçons	Pré nationales Filles	Régionales Filles	Benjamines
1	ASBAM Montpellier 2 45pts	Bédarieux 46pts	Gignac 35pts	Béziers 38pts
2	St Christol les Alès 41 pts	ASBAM Montpelleir 2 44pts	Castelnaudary 30pts	Gignac 34pts
3	Sète Volleyball Club 37pts	Castelnaudary 37pts	Gruissan 30pts	Roubia 30pts
4	Béziers 34pts	Montpelleir Croix d'Argent 36pts	Agde 16pts	Vallespir 15pts
5	Mende 21pts	Béziers 34pts	Roubia 9pts	Mauguio -3pts
6	Arago de Sete 20pts	Lattes 29pts	Béziers 6pts	
7	Montpellier AVUC3 20pts	St Estève 14pts	Perpignan 6pts	
8	Carcassonne 19pts	Roubia 12pts		
9	Roubia 17pts	Le Crès 11pts		
10	Saint Gély 9pts	Perpignan 7pts		

### Aux associations

Si vous souhaitez que vos manifestations apparaissent sur le site Internet [roubia.fr](http://roubia.fr) de la commune, vous pouvez nous adresser vos informations soit sur la page internet du site – contact- ou à l'adresse mail suivante : [lopez.genevieve@orange.fr](mailto:lopez.genevieve@orange.fr)

## Les recettes de Cécile Peyrard

### CLAFOUTIS AUX OLIVES, A LA FETA ET AUX TOMATES SECHEES

A emporter en pique-nique, c'est pratique

#### Ingrédients :

210 g farine, 1 c à café de sel, 8 œufs moyens, 400 g crème liquide allégée, 1 petite boîte de tomates concassées, 100 cl d'huile d'olive, 50 g tomates séchées, 150 g d'olives vertes dénoyautées, 150 g de feta en cubes, herbes de Provence et poivre.

#### Préparation :

Préchauffez le four à ° C (th 6/7)

Dans un saladier, versez la farine et le sel. Dans un autre récipient mélangez les œufs, la crème liquide et l'huile d'olive. Versez ce mélange sur la farine et fouettez.

Hachez les tomates séchées, puis les olives vertes et pour finir la feta. Incorporez ceci, ainsi que les tomates concassées à la pâte, puis ajoutez quelques herbes de Provence, salez très peu et poivrez.

Versez la pâte dans un plat à tarte et laissez cuire 25 min à 190 °.

### CRUMBLE AUX FRAISES

#### Ingrédients :

1 kg de fraises

150 g de farine

125 g beurre

125 g poudre d'amandes

75 g sucre roux et 100 g sucre



Laver et couper les fraises. Les faire revenir 5 min à la poêle avec un peu de beurre.

Disposez les dans un plat préalablement beurré.

Dans un saladier mélangez la farine, les sucres, la poudre d'amandes et le beurre fondu.

Vous obtenez un sablé. Recouvrez les fruits uniformément avec le sablé.

Mettez au four th 4/5 pendant 30 min. Servez de préférence tiède avec une boule de glace vanille.

**Au fil du Canal...Roubia**



### MAIRIE

16 AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE 11200 ROUBIA 04/68/43/22/77 Fax 04.68.43.34.54

Courriel : [mairie.roubia@wanadoo.fr](mailto:mairie.roubia@wanadoo.fr)

Site internet : [www.roubia.fr](http://www.roubia.fr)

Ouverture tous les jours de 13h30 à 16h

AGENCE POSTALE (dans les locaux de la Mairie) 04/68/91/18/58

Courriel : [agencepostaleroubia@orange.fr](mailto:agencepostaleroubia@orange.fr)

Ouverture tous les jours de 13h30 à 16h30

### DECHETTERIE

Ouverture : mardi/mercredi/jeudi/vendredi de 13h30 à 17h30,

samedi de 8h30 à 12h et 13h à 18h

BIBLIOTHEQUE (derrière la mairie) 04/68/91/80/13

Ouverture le mercredi de 16h à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h30

ECOLE : 04/68/43/26/06

GARDERIE/RESTAURANT SCOLAIRE : 04/68/75/16/35

### ETAT CIVIL

- **Naissances** :Alix Puvion le 06/05 -  
Frédérique Robinot le 18/05  
Ilona Grotti le 29/05
- **Décès** :Didier Grimalt le 20/01  
Maurice Anceau le12/02  
Georgette Bourrel née Combes le 01/04  
Maurice Galindo le 15/05
- **Mariage** :Frédéric Lavisse et Sandrine Desceliers le 11/06

